

fiche formation

DIMA

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance



www.sepr.edu

— MODE D'EMPLOI —

Public concerné

Élèves âgés de 15 ans révolus à leur entrée en DIMA, quelle que soit leur origine scolaire, ayant une réelle motivation pour l'entreprise et intéressés en priorité par une orientation vers une voie professionnelle : apprentissage ou statut scolaire.

Accès à la formation

• Auprès du collège où est scolarisé l'élève :

- Formuler le souhait de s'orienter vers une classe de DIMA.
- Compléter le dossier de candidature : formulaire du ministère de l'Éducation Nationale remis par le collège.

Après avis de l'équipe pédagogique, l'Académie donne l'autorisation d'entrer en DIMA et transmet le dossier à la SEPR Annonay.

• Dans le même temps, auprès de la SEPR Annonay :

- Envoyer un dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et des deux derniers bulletins de l'année en cours.
- L'élève est reçu pour un entretien avec le Directeur d qui émet son avis.



Principe du DIMA en 1 an

- Le DIMA permet d'alterner les stages de découverte professionnelle avec la poursuite d'acquisition de connaissances scolaires en centre de formation.
- Il s'agit d'une année de définition de l'orientation professionnelle.
- Une année de remise à niveau pour les matières générales où l'élève est en difficulté.
- Une transition entre la scolarité à temps plein et l'apprentissage.

Les objectifs

- Acquérir les compétences pour poursuivre une formation : préparation au Certificat de Formation Générale.
- Découvrir des métiers et construire son projet professionnel.

Lieux de stages

- Entreprises de tout secteur : artisanal, industriel ou tertiaire.
- Lycées professionnels, MFR, collèges... susceptibles d'élargir le potentiel de découverte.

Poursuites d'études

- En CAP.
- En Baccalauréat Professionnel.



FORMATION

Organisation pédagogique

Enseignement général

Français, histoire, géographie et instruction civique, anglais, mathématiques, sciences et vie de la terre, éducation physique et sportive, dessin.

Enseignement professionnel

Découverte des métiers en technologie professionnelle et travaux pratiques en atelier ou laboratoire.

Activités individualisées

Informatique, accompagnement scolaire et accompagnement personnalisé.

Alternance

36 semaines de formation dont 8 à 18 semaines de stages en entreprises, le reste en centre de formation.

Pour les semaines en entreprises, des conventions de stage seront signées ; ces périodes de formation ne seront pas rémunérées : l'élève est sous statut scolaire.





5 ÉTABLISSEMENTS SUR LYON ET ANNONAY

- 2 centres de formation d'apprentis
- 1 lycée des métiers d'art et de l'image
- 1 institut privé des métiers (hors contrat)
- 1 structure de formation continue

+ partenariats hors murs :



3500
élèves
et apprentis
par an

plus de
110
formations
et diplômes

4000
entreprises
partenaires
chaque année

350
enseignants et
personnels encadrants
au service des jeunes

En **150** ans, plus de **1 million** de jeunes
et adultes formés en partenariat étroit avec plus de
100 000 entreprises

SEPR Annonay

58 chemin de Villedieu

07100 Annonay

Tél. 04 75 32 40 20

Fax 04 75 32 40 27

e-mail : sepr.annonay@sepr.edu



www.sepr.edu